



COMMUNIQUE

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SGI DE L'UEMOA (APSGI-UEMOA)

L'Association Professionnelle des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation Financière de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (APSGI-UEMOA) est l'organisme sous régional d'autoréglementation et de représentation des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) affiliées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA (BRVM). L'APSGI se compose de vingt et une SGI.

L'APSGI-UEMOA a tenu sa dix-septième Assemblée Générale Ordinaire le 02 juin 2014 à la CRRAE-UMOA, à Abidjan (Côte d'Ivoire). A cette occasion, elle a renouvelé sa structure dirigeante à travers l'élection des membres du Comité Exécutif pour un mandat de deux ans (2014-2016).

Le nouveau Comité Exécutif est composé ainsi qu'il suit :

Président	: Madame Kadi FADIKA - COULIBALY, Directeur Général HUDSON & Cie
Vice-président chargé du Secrétariat Général	: Madame Marie Odile SENE KANTOUSSAN, Directeur Général, CGF BOURSE
Secrétaire chargé des relations avec la BRVM et le DC/BR	: Monsieur Karim BAGAYOKO, Directeur Général, SGI MALI
Secrétaire chargé des relations avec le CREPMF	: Monsieur Alexis LOURGO, Directeur Général, Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (SBIF)
Secrétaire chargé des relations avec les SGI	: Madame Georgine CODO, Directeur Général, BNI FINANCES
Secrétaire chargé des Finances	: Monsieur Patrice N'ZI, Directeur, BICI BOURSE

L'Association Professionnelle des SGI de l'UEMOA a pour objet de :

- représenter les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation auprès des autorités du Marché Financier Régional, des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et d'une façon générale de tous les partenaires et opérateurs du Marché Financier Régional de l'UEMOA ;
- proposer aux autorités compétentes toutes les mesures susceptibles d'améliorer le fonctionnement du Marché Financier Régional ;
- participer à l'élaboration des règles régissant la profession (conditions d'accès, déontologie, et mesures disciplinaires) ;
- créer et entretenir des rapports utiles et réguliers entre ses membres de façon à prévenir ou à concilier tous les différends qui pourraient survenir entre les SGI ;
- participer à la gestion du « Fond de Protection des Epargnants », en application des dispositions réglementaires en vigueur ;
- développer des actions de promotion communes de l'activité boursière.

Fait à Abidjan, le 25 juin 2014

La Présidente de l'APSGI-UEMOA
Kadi FADIKA - COULIBALY